



## L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN PRÉVENTION INCENDIE DU QUÉBEC

### ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

**RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION** 1

### ÉTATS FINANCIERS

Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Note complémentaire	5



## RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

Aux membres de L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN PRÉVENTION INCENDIE DU QUÉBEC

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN PRÉVENTION INCENDIE DU QUÉBEC au 31 décembre 2022, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 1, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des états financiers compilés (les « états financiers »).

La responsabilité des états financiers ci-joints, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des états financiers.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des états financiers.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les états financiers risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Nous tenons à aviser le lecteur que le cabinet a aussi préparé plusieurs écritures de journal.

*Blain, Joyal, Charbonneau* <sup>1</sup>

Sainte-Julie, le 4 avril 2023

<sup>1</sup> Par CPA, permis de CPA no 123112

**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

(non audité - voir rapport de mission de compilation)

	2022	2021
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions - Ministère de la Sécurité Publique	7 500	7 000
Cotisations	19 698	32 050
Séminaires	104 760	87 995
Autres revenus	1 252	1 765
	<b>133 210</b>	128 810
<b>CHARGES</b>		
Contrats de service	15 000	8 623
Loyer	1 370	1 279
Séminaires	66 563	81 869
Frais de projets	-	19 066
Frais informatiques	2 927	-
Services professionnels	3 000	8 021
Fournitures de bureau et papeterie	791	248
Comités et assemblées	1 229	814
Publicité et promotion	-	650
Télécommunications	3 166	1 504
Assurances	1 067	961
Cotisations	368	1 265
Intérêts et frais bancaires	553	1 391
	<b>96 034</b>	125 691
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS</b>	<b>37 176</b>	3 119
AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS	(761)	-
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>36 415</b>	3 119

**L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN PRÉVENTION INCENDIE DU QUÉBEC**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**  
 (non audité - voir rapport de mission de compilation)

	Investi en actifs incorporels	Non affecté	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	7 611	81 642	<b>89 253</b>	86 134
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	(761)	37 176	<b>36 415</b>	3 119
<b>SOLDE À LA FIN</b>	6 850	118 818	<b>125 668</b>	89 253

**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE 2022**

(non audité - voir rapport de mission de compilation)

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	<b>104 203</b>	92 103
Débiteurs	<b>14 076</b>	28 700
Frais payés d'avance	<b>539</b>	-
	<b>118 818</b>	120 803
<b>Actifs incorporels</b>	<b>6 850</b>	7 611
	<b>125 668</b>	128 414
<b>PASSIF</b>		
<b>Court terme</b>		
Fournisseurs et frais courus	-	39 161
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net investi en actifs incorporels	<b>6 850</b>	7 611
Actif net non affecté	<b>118 818</b>	81 642
	<b>125 668</b>	89 253
	<b>125 668</b>	128 414

Pour le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, administrateur \_\_\_\_\_, administrateur

**NOTE COMPLÉMENTAIRE**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

(non audité - voir rapport de mission de compilation)

**1- MÉTHODE DE COMPTABILITÉ APPLIQUÉE À LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des états financiers se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants :

- débiteurs;
- actifs incorporels amortis selon la durée de vie utile;
- fournisseurs et charges à payer.